

Service de Renseignements Financiers

Guide du formulaire de désignation

Service de Renseignement Financiers
Unité des Relations Extérieures

Version du document : 1.0
Date de la dernière mise à jour : 2017-07-15

Section 1 : Établissement déclarant

Question 2. Le nom de l'établissement est le nom de l'entité déclarante tel qu'inscrit sur les preuves de statut (patente ou registre du commerce)

Question 3. L'adresse de l'assujetti.

Question 4. Le numéro de téléphone et le numéro de fax

Question 5. L'adresse électronique

Section 2 : Le correspondant

Question 5. Le nom du correspondant désigné

Question 6. Le prénom du correspondant désigné

Question 7. La fonction du correspondant doit clairement indiquer son rôle dans le dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Question 8. Le téléphone professionnel du correspondant

Question 9. Le téléphone mobile du correspondant

Question 10. L'adresse électronique

Question 11. Le rôle du correspondant désigné doit être sélectionné. Si le correspondant désigné est temporairement en poste ou en remplacement ou tout autre raison veuillez inscrire « suppléant »

Question 12. Le spécimen de signature doit être fourni. Ce spécimen servira de protocole de vérification additionnelle des déclarations

Section 3. Signature

« Désigné par » doit être rempli par une personne exerçant une autorité nécessaire pour désigner le correspondant. Il ne peut s'agir d'une personne ayant un grade inférieur à la fonction de correspondant. Il s'agit généralement du directeur général de l'institution ou le président conseil d'administration.

« Fait à » Le lieu où est effectué cette désignation.

« Le » La date de la désignation. Le service de renseignements financiers prendra en compte cette date comme date de début du délai de changement.

« Signature & Tampon » Cette rubrique doit contenir la signature de l'autorité qui désigne mais également le tampon de l'institution.